

Nganatouwa GOUNGAYE WANFIYO
Avocat
Immeuble New Montana
Avenue Barthélemy BOGANDA
B.P. 1883 BANGUI République Centrafricaine
Tél.(00 236) 61 14 58
Fax (00 236) 61 62 62 Mob.(00 236) 04 41 04
e-mail goungaye@yahoo.fr

Monsieur Bruno CATHALA
Greffier près la Cour Pénale
Internationale
Maanweg 174, 2516 AB LA HAYE
B.P.19519 2500 CM LA HAYE
PAYS BAS

BANGUI le 28 Mai 2007

AFF. ETAT CENTRAFRICAIN/PATASSE ET AUTRES

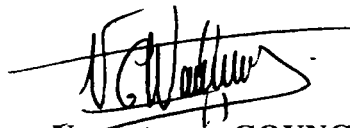
Nos Réf. **NG.G.W.2004-39**

Monsieur le Greffier,

Je vous prie de trouver en annexe de la présente pour votre parfaite information, copie du courrier que j'adresse à Monsieur le Président de la République par lequel je prends acte de mon dessaisissement par l'Etat Centrafricain de ce dossier.

Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nganatouwa GOUNGAYE WANFIYO
Avocat.

Nganatouwa GOUNGAYE WANFIYO
Avocat
Immeuble New Montana
Avenue Barthélemy BOGANDA
B.P. 1883 BANGUI République Centrafricaine
Tél.(00 236) 61 14 58
Fax (00 236) 61 62 62 Mob.(00 236) 04 41 04
e-mail goungaye@yahoo.fr

Monsieur le Président de la République
Palais de la Renaissance
BANGUI
E.V.

BANGUI le 28 Mai 2007

AFF. ETAT CENTRAFRICAIN/PATASSE ET AUTRES

Nos Réf. **NG.G.W.2004-39**

Monsieur le Président de la République,

Comme le prévoient les règles de notre profession, j'avais été informé par mon Confrère, Maître Emile BIZON courant juin 2006, de ce qu'il avait été chargé de prendre ma suite dans ce dossier.

Je me suis rapproché de Monsieur le Ministre de la Justice qui m'a confirmé que selon des instructions de la présidence transmises à Monsieur le Premier Ministre qui les lui a répercutées, l'Etat a décidé de faire le choix d'un autre conseil.

J'ai demandé qu'il me soit notifié un courrier officiel de dessaisissement.

Monsieur le Ministre de la Justice m'a indiqué que, pour le respect du parallélisme des formes, ce soit l'autorité qui m'a formellement donné le mandat pour cette mission qui le retire et qu'il allait faire le nécessaire en ce sens.

J'ai attendu jusqu'à ce jour sans être en mesure de donner une réponse claire à mon Confrère qui doit me succéder.

Par conséquent, je vous informe par la présente que je prends acte de mon dessaisissement et me trouve de ce fait délié de tout engagement vis à vis de l'Etat sauf pour lui à régler mon cabinet pour les diligences déjà effectuées.

Pour la bonne règle, copie de la présente sera adressée pour leur information, à Maître Emile BIZON, à Monsieur le Ministre de la Justice et au Greffe de la Cour Pénale Internationale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de mes sentiments distingués et les meilleurs.



Nganatouwa GOUNGAYE WANFIYO
Avocat.